

1 à 10  
12 et 13

Le 27/09/2019 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**PRESIDENT** Madame Caroline CAYEUX

**PRESENTS** Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Monsieur RAHOUI, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS, Madame PRIOU, Madame ITALIANI.

**ABSENTS** Madame NAKIB, Monsieur ILLIGOT, Monsieur SAULNIER.

**POUVOIRS** Madame Corinne CORILLION à Madame Caroline CAYEUX, Madame Cécile PARAGE à Monsieur Franck PIA, Madame Elisabeth LESURE à Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Françoise BRAMARD à Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Madame Béatrice PERNIER à Monsieur Pierre MICHELINO, Madame Chanez HERBANNE à Madame Aysel SENOL, Monsieur Claude POLLE à Madame Nathalie BERTOIS, Monsieur Benoît MIRON à Monsieur Mohrad LAGHRARI.

Date d'affichage	4 octobre 2019
Date de la convocation	20 septembre 2019
Nombre de présents	34
Nombre de votants	42

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Elodie BAPTISTE

Le 27/09/2019 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**PRESIDENT** Madame Caroline CAYEUX

**PRESENTS** *Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Monsieur RAHOUI, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS, Madame PRIOU, Madame ITALIANI.*

**ABSENTS** *Madame NAKIB, Monsieur ILLIGOT, Monsieur SAULNIER.*

**POUVOIRS** *Madame Corinne CORILLION à Madame Caroline CAYEUX, Madame Cécile PARAGE à Monsieur Franck PIA, Madame Elisabeth LESURE à Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Françoise BRAMARD à Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Madame Béatrice PERNIER à Monsieur Pierre MICHELINO, Madame Chanez HERBANNE à Madame Aysel SENOL, Monsieur Claude POLLE à Madame Nathalie BERTOIS, Monsieur Benoît MIRON à Monsieur Mohrad LAGHRARI.*

Date d'affichage	4 octobre 2019
Date de la convocation	20 septembre 2019
Nombre de présents	34
Nombre de votants	41

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Elodie BAPTISTE

1023

Le 27/09/2019 à 18h30

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

**PRESIDENT** Madame Caroline CAYEUX

**PRESENTS** Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur MIRON, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Monsieur RAHOUI, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS, Madame PRIOU, Madame ITALIANI.

**ABSENTS** Madame NAKIB, Monsieur ILLIGOT, Monsieur SAULNIER.

**POUVOIRS** Madame Corinne CORILLION à Madame Caroline CAYEUX, Madame Cécile PARAGE à Monsieur Franck PIA, Madame Elisabeth LESURE à Monsieur Jean-Luc BOURGEOIS, Madame Françoise BRAMARD à Monsieur Arnaud DE SAINTE MARIE, Madame Béatrice PERNIER à Monsieur Pierre MICHELINO, Madame Chanez HERBANNE à Madame Aysel SENOL, Monsieur Claude POLLE à Madame Nathalie BERTOIS.

Date d'affichage	4 octobre 2019
Date de la convocation	20 septembre 2019
Nombre de présents	35
Nombre de votants	42

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est Madame Elodie BAPTISTE

## EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le vendredi 27 septembre 2019 à 18h30 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

### **1-Finances – budget principal 2019 – décision modificative n°1**

Le conseil municipal a approuvé à la **majorité** le budget principal 2019 – décision modificative n°1 comme suit :

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
		Résultat de fonctionnement reporté	9 091 537,01
Propositions nouvelles	8 039 043,01	Propositions nouvelles	547 506,00
Total :	8 039 043,01	Total :	9 639 043,01

#### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Solde exécution de la section d'investissement reporté	7 232 934,91		
Restes à réaliser N-1	7 109 280,49	Restes à réaliser N-1	7 152 459,00
Propositions nouvelles	4 411 476,34	Propositions nouvelles	11 601 232,74
Total :	18 753 691,74	Total :	18 753 691,74

### **2-Finances – Budget annexe régie d'exploitation de l'Elispace 2019 – décision modificative n°1**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité des suffrages exprimés** la décision modificative n°1 du budget annexe Elispace comme suit :

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Résultat de fonctionnement reporté	0,00		
Propositions nouvelles	45 000,00	Propositions nouvelles	45 000,00
Total :	45 000,00	Total :	45 000,00

## INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
		Solde exécution de la section d'investissement reporté	43 735,21
Restes à réaliser N-1	43 735,21	Restes à réaliser N-1	0,00
Propositions nouvelles	0,00	Propositions nouvelles	0,00
<b>Total :</b>	<b>43 735,21</b>	<b>Total :</b>	<b>43 735,21</b>

### **3-Finances – Créances éteintes ou admises en non-valeur**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'admission en non-valeur de 5 états de créances irrécouvrables pour un montant total de 66. 332, 38 euros.

### **4- Tableau des effectifs - ajustement**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** les ajustements du tableau des effectifs liés à des créations de postes et des remplacements d'agents.

### **5- Avenant n°2 au règlement sur l'organisation du temps de travail**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'avenant n°2 au règlement relatif à l'organisation du temps de travail, et notamment les arrêtés relatifs aux cycles de travail et les conventions autorisant le télétravail.

### **6-Règlement relatif aux agents logés**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le règlement commun relatif aux agents logés, de la ville de Beauvais, du Centre Communal d'Action Sociale et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

### **7- Administration Générale – Vie Associative et Patrimoine Locatif – Subventions exceptionnelles**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution d'une subvention à la mise en œuvre du projet des associations suivantes :

- Cartophil'Oise : 800 euros pour l'organisation du salon de la carte postale,
- Association Européenne contre les leucodystrophies : 400 euros pour l'organisation de la « dictée ELA »,
- Amicale des anciens marins : 300 euros pour l'organisation du « Congrès National » organisé à la mairie de Beauvais.

## **8- Vie scolaire – indemnité représentative de logement des instituteurs – exercice 2019**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'indemnité représentative de logement des instituteurs en référence au taux d'évolution des prix hors tabac observé, soit + 0,9%.

## **9- Vie scolaire – adhésion à l'ANDEV (association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales)**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la souscription de 400 euros pour l'adhésion à l'ANDEV (association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales).

## **10- Foncier – vente du lot 14 – lotissement de la longue Haye**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le désistement de Monsieur et Madame Blouin, pour le lot n°14 cadastré section AG n°746 d'une superficie de 1078 m<sup>2</sup>,  
Et le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la demande de Monsieur et Madame ABDI, pour le lot n°14 cadastré section AG n°746 d'une superficie de 1078 m<sup>2</sup>.

## **11- Foncier – vente à l'UNAPEI de l'Oise – projet d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) rue Paul Doumer**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la désaffectation et le déclassement du domaine public communal la bande de terrain à prendre sur la parcelle cadastrée section BN n°656 nécessaire au projet de maison d'accueil spécialisée de l'UNAPEI, et le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la vente à l'UNAPEI de l'Oise la bande de terrain cadastrée section BN 656p au prix de 20 459,50 euros, correspondant à la bande de 450m<sup>2</sup> environ pour 17 000 euros et au surplus de terrain de 93,50 m<sup>2</sup> pour 3 459,50 euros, conformément à l'avis des Domaines, avec constitution d'une servitude de *non aedificandi*. Et d'une servitude de passage de canalisation d'eaux usées au profit de la ville de Beauvais. Monsieur David NEKKAR, ne prend pas part au vote.

## **12- Foncier – Convention de servitude Enedis – parcelle AG n°603**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** de mettre à disposition d'Enedis, moyennant une indemnité unique et forfaitaire de 15 €, la parcelle cadastrée section AG n°603 à Beauvais en vue d'y installer dans une bande de 1 mètre de large une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 62 mètres ainsi que ses accessoires, moyennant une convention de servitude conclue pour la durée de l'ouvrage.

## **13- Dénomination d'un bâtiment municipal**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la dénomination des locaux du service archéologie : bâtiment Christian Amory.

#### **14- Demande de subventions pour des travaux d'entretien du marais de Saint Just**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** de solliciter des subventions auprès des partenaires publics pour des travaux d'entretien des végétations humides du marais de Saint-Just.

#### **15- Environnement – eau potable – rapports sur le prix et la qualité du service et du délégataire 2018**

Le conseil municipal a **pris acte** de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, année 2018 et du rapport annuel du délégataire du service public d'eau potable, année 2018.

#### **16- Sport – équipement sportif – étude rénovation gymnase Léopold Louchard**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** de solliciter des subventions auprès des partenaires publics pour une étude de rénovation des équipements sportifs du gymnase Léopold Louchard.

#### **17- Sport – équipement sportif – plan d'amélioration des complexes tennistiques Dassault et Kennedy**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** de solliciter des subventions auprès des partenaires publics afin de réaliser deux terrains de « padel tennis » au sein du complexe tennistique Dassault, et la transformation des deux terrains terre battue en terrains de résine au sein du complexe tennistique Kennedy.

#### **18- Sport – TRANSQUAR 2019 – désignation de l'association bénéficiaire d'une partie des droits d'inscription**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** le reversement d'une partie des droits d'inscription de la TRANSQUAR fixée à 1 000 euros au profit de l'association « Bien dans son assiette à l'aise dans ses baskets ».

#### **19- Sport – téléski nautique – avenant n°1 à la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la convention d'occupation temporaire du domaine public du téléski nautique sur le plan d'eau du Canada qui prévoit une modification dans l'échelonnement de la redevance avec un paiement mensuel pendant 6 mois et non plus trimestriel.

## **20- Sport – subventions sur des projets - attribution**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution des subventions sur les projets suivants :

- Club d'escalade beauvaisien (CEB) : 600 €, pour le projet d'initiation de l'escalade à destination des collégiens des quartiers politiques de la ville (Baumont / Fauqueux) sur l'année scolaire 2019/2020,
- Club d'escalade beauvaisien (CEB) : 296 €, pour des journées de découverte de l'escalade (octobre rose / famille) et des ateliers sportifs peace and sports pour des jeunes de 15 à 23 ans,
- Club d'escalade beauvaisien (CEB) : 400 €, pour l'organisation d'un cycle « sport santé sur ordonnance » comprenant 12 séances hebdomadaires d'initiation d'escalade à destination des personnes éloignées de la pratique sportive en raison d'une maladie longue durée.

## **21- Culture – Attribution de subventions : Associations Hors Cadre, La balayette à ciel et Jean de la Lune**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- 1 800 euros au titre du fonctionnement pour l'association Hors Cadre,
- 2 500 euros au titre du fonctionnement pour l'association la balayette à ciel,
- 450 euros au titre du fonctionnement pour l'association Jean de la Lune.

## **22- Culture – Demande de subvention auprès de la DRAC – Le Quadrilatère**

Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la demande de subvention auprès de la DRAC pour la programmation artistique 2019/2020 du Quadrilatère.

## **23- Culture – Signature d'une convention et attribution d'une subvention pour le programme « la cause des tout-petits » avec le comité de gestion du théâtre du Beauvaisis**

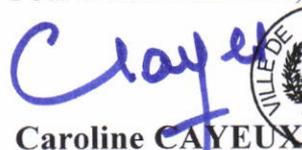
Le conseil municipal a approuvé à l'**unanimité** la signature de la convention et l'attribution d'une subvention de 22 000 euros au titre de la saison 2019/2020.

## **DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES**

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 21h00

Pour extrait conforme,

  
Caroline CAYEUX

Maire de Beauvais,

